



AMBASSADE DE SUISSE
EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Prague, le 5 février 1975

Réf.: 051.11 - GJ/am

Direction politique du
Département politique fédéral
3003 B e r n e

Présentation des
Lettres de Créance

un	MCA WA		a/a
Datum	p. 2		
Visa	la 807		259
EPD	100275		-9
Ref.	p. B. 15. 21. Tch.		

Monsieur l'Ambassadeur,

Le 4 février 1975 à 10.00 h du matin, j'ai présenté mes Lettres de Créance à Monsieur L. Strougal, Premier Ministre du Gouvernement tchécoslovaque, agissant au nom de Monsieur Svoboda, Président de la République, encore souffrant.

Après l'échange des allocutions habituelles j'ai eu avec Monsieur Strougal un court entretien en présence du Vice-Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Frantisek Krajcir, le Ministre des Affaires étrangères étant, lui aussi, tombé malade après sa visite en Finlande. Assistait également à l'entretien le Secrétaire général à la Présidence, Monsieur Pudlak. Cette conversation a surtout porté sur l'état et l'amélioration possible de nos relations économiques bilatérales. J'ai été frappé des connaissances approfondies de Monsieur Strougal concernant notre pays, ses structures économiques, son industrie de pointe et sa technologie au sujet desquelles mon interlocuteur a été extrêmement élogieux. Monsieur Strougal a surtout mis l'accent sur l'intérêt que porte son pays à l'achat éventuel de nos brevets et à la possibilité de bénéficier ainsi de nos connaissances avancées dans le domaine industriel. Le Premier Ministre a ajouté que le souhait de la Tchécoslovaquie n'était pas seulement de voir la Suisse se borner à lui vendre des brevets, mais que notre pays devait aussi les accompagner des techniciens et du "know-how" nécessaires à leur complète mise en oeuvre. Selon Monsieur Strougal, la Tchécoslovaquie est en pleine évolution industrielle. Elle désire se moderniser rapidement et compte beaucoup sur la Suisse dans l'accomplissement de cette tâche difficile. Le Premier Ministre a encore souligné que les différences d'ordre politique qui peuvent parfois faire obstacle à l'approfondissement de nos relations



- 2 -

ne doivent surtout pas être dramatisées. Indépendamment des idéologies, poursuit-il, nous faisons partie d'une seule Europe dont l'objectif principal est le maintien de la paix. Monsieur Strougal n'a pas abordé la question de la Conférence européenne de sécurité que je n'ai pas non plus, pour ma part, mentionnée.

Pour terminer, Monsieur Strougal m'a encore déclaré que notre coopération bilatérale ne devait pas se limiter au domaine économique et industriel, mais qu'elle devrait s'étendre aussi au plan culturel. Dans ma réponse je n'ai pas relevé cette suggestion.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse



(J.-D. Grandjean)

Copie de cette lettre à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, 3003 Berne, p.s.i.

+ Vers. Diréktor